URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme dont le demandeur est : Asbl Association de la Nouvelle Voie Mondiale dont le siège social est établi 1 rue de Chièvres à 7350 Hensies.
Le bien concerné est situé **3 rue de Chièvres à 7350 Hensies** et cadastré HENSIES 1 DIV/HENSIES/ section B n° 714M.

Le projet consiste en un « **Changement d'affectation d'une habitation unifamiliale pour l'implantation du siège social de l'association, ajout d'éléments de mise en conformité incendie et création d'un volume secondaire** » et présente les caractéristiques suivantes : « Dérogation aux normes d'un guide régional : accessibilité aux personnes à mobilité réduite (étages) ». L'enquête publique est réalisée en vertu de l'Article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté SUR RENDEZ-VOUS durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Hensies, service cadre de vie - Urbanisme, Place Communale, 1 à 7350 Hensies, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, les lundis de 13h00 à 20h00, les mercredis et jeudis de 13h00 à 16h00 et possibilité le samedi 05/12/2026 de 10h00 à 12h00.
Les RENDEZ-VOUS doivent être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme par téléphone au 065/76.73.52 ou par email à l'adresse urbanisme@hensies.be

L'enquête publique est ouverte le 1er décembre 2026 et clôturée le 15 décembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant cette période au Collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Hensies, Place Communale, 1 – 7350 Hensies.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@hensies.be
- remises en main propre au service Cadre de vie - Urbanisme

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention « **PUP/2026/0048**».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 15 décembre 2026 à 12h00 à l'adresse suivante : Commune de Hensies, Place Communale, 1 à 7350 Hensies.

Le Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Mme Lerminiaux Véronique.

Par le Collège,

Le Directeur Général

Michaël FLASSE

ADMINISTRATION COMMUNALE HENSIES

Le Bourgmestre,

Eric THIEBAUT